

CONTRAT LOCATION
CONDITION GENERALES DE LOCATION POUR L'ANNEE 2019
DE LA CARAVANE

1. Haute saison Juillet et Août :

• *Durée :*

Les locations commencent à 12 heures pour se terminer à 10 heures, du samedi au samedi du 01/04/2019 au 31/10/2019.

• *Caution :*

Une caution d'un montant de 200.00 € sera demandée lors de la remise des clefs et ne sera rendue qu'après vérification des lieux après le séjour.

• *Acompte :*

Un acompte d'un montant de 100.00 € sera demandé lors de la réservation. Un Relevé d'Identité Bancaire devra être joint avec l'acompte.

• *Tarif :*

Le solde de la location devra être réglé le jour même de l'arrivée quoi qu'il puisse survenir (maladie, accident, ou événement imprévu). Dans l'éventualité où ces conditions ne seraient pas remplies, le bailleur serait en droit de relouer immédiatement la location objet du présent contrat.

La location de la caravane est fixée à 45.00 € la nuit.

ou

La location de la caravane est fixée à 200.00 € la semaine.

2. Basse saison :

• *Durée :*

Les locations commencent à 12 heures pour se terminer à 10 heures, du samedi au samedi du 01/04/2019 au 31/10/2019.

La durée de location de la caravane sur cette période peut être à la journée ou à la semaine du samedi au samedi.

• *Caution :*

Une caution d'un montant de 200.00 € sera demandée lors de la remise des clefs et ne sera rendue qu'après vérification des lieux à la fin du séjour.

• *Acompte :*

Un acompte d'un montant de 100.00 € sera demandé lors de la réservation pour un séjour d'une semaine. Un Relevé d'Identité Bancaire devra être joint avec l'acompte.

Un acompte d'un montant de 50.00 € sera demandé lors de la réservation pour les séjours à la journée. Un Relevé d'Identité Bancaire devra être joint avec l'acompte.

• *Tarif :*

Le solde de la location devra être réglé le jour même de l'arrivée quoi qu'il puisse survenir (maladie, accident, ou événement imprévu). Dans l'éventualité où ces conditions ne seraient pas remplies, le bailleur serait en droit de relouer immédiatement la location objet du présent contrat.

Une semaine : 150.00 €

Une nuit : 40.00 €

3. Les lieux loués devront être habités dans des conditions normales. Ils sont équipés et meublés pour le nombre de personnes indiqué.
4. Le locataire devra, dans son intérêt, contrôler à son arrivée l'état des lieux, ainsi que le bon fonctionnement des appareils. En cas de problème, le signaler immédiatement à l'accueil.
5. Le locataire devra rendre les lieux loués **en parfait état de propreté**. Au cas où les lieux seraient rendus sales, les frais nécessaires pour le nettoyage, et la remise en état lui seraient retenus de la caution ou facturés si les réparations dépassent le montant de 100.00€.
6. Les objets mobiliers ne devront subir que la dépréciation provenant de l'usage, dans le cas où quelques-uns seraient détériorés, cassés ou disparus, ils devront être remplacés par d'autres semblables et de valeur égale ou le prix du remplacement peut être payé par le locataire à l'accueil qui en fixera le coût.
7. Les chiens et autres animaux sont interdits à l'**intérieur de la location**. Ceux-ci doivent en tout état de cause être tatoués et vaccinés.
8. Le locataire devra refermer la location et remettre les clefs à l'accueil **impérativement avant 10 heures**.
9. Le camping dégage toute responsabilité en cas de vol ou de cambriolage dans la location louée ou sur le terrain.
10. Une assurance responsabilité civile sera demandée au locataire lors de son arrivée.

Le locataire, après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du présent contrat de location, les accepte et signe en connaissance de cause.

NOM du signataire : N° Téléphone :

ADRESSE du signataire :

Date :

Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »

Fait en deux exemplaires dont un sera conservé à l'accueil du CAMPING